Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

RÈGLEMENT (CE) Nº 795/2004 DE LA COMMISSION

du 21 avril 2004

portant modalités d'application du régime de paiement unique prévu par le règlement (CE) nº 1782/2003 établissant des règles communes pour les régimes de soutien direct dans le cadre de la politique agricole commune et établissant certains régimes de soutien en faveur des agriculteurs

(JO L 141 du 30.4.2004, p. 1)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) nº 1120/2009 de la Commission du 29 octobre 2009	L 316	1	2.12.2009

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2004R0795:20081117:FR:PDF